



"Pamiers, ville durable, un engagement collectif"

L'agenda 21

● Agir pour le 21^{ème} siècle

Cette appellation désigne le programme d'actions ratifié par plus de 170 pays au Sommet de la Terre de Rio en 1992. Cette feuille de route encourage la mise en œuvre d'Agenda 21 locaux en France.

→ <http://www.agenda21france.org/>

La reconnaissance : gage de qualité des projets pour le territoire et aussi de cohérence de la démarche engagée par la collectivité.

Pour en savoir plus : prenez connaissance du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et les Agendas 21 locaux, en consultant le site du Ministère :

→ [Agenda 21 et démarches locales](#)

